

A Hanover, le $\frac{10. \text{ Déc.}}{30. \text{ Nov.}}$ 1683.

à Mr. d'Oberg à Berlin.

J'ay à répondre, Mr., à 4 de Vos lettres, dont je Vous scay très bon gré. J'ay rescû les deux dernières en même tems, dont la première m'a donné la plus grande joye du monde de voir que Mr. le Prince Electoral me fait l'honneur de me donner des marques de son amitié. Vous pouvez l'assurer fort sincèrement de ma part que j'ay été sa très humble servante depuis le moment que j'ay eu l'honneur de le connoître et qu'il n'y a rien que je ne fîsse pour luy donner des preuves de l'estime que je fais de son mérite et de l'intérêt que je prens en tout ce qui le regarde. Tous ceux qui sont icy sont de mon sentiment, et je peux espérer que mon très honoré fils nous vaut la justice de le croire, et de même j'en suis persuadée parceque je scay qu'il n'est pas d'humeur à s'en faire à croire. Je n'ay pas osé prendre la liberté de luy écrire par Mr. Groot pendant les présentes conjonctures, mais je l'ay fort chargé de l'assurer de mes très humbles services et de me conserver l'honneur de ses bonnes grâces, comme je Vous en prie aussi, et d'être assuré que je serai toujours
Votre affectionnée

Sophie.

De Berlin, ce 18. Déc. 1683.

Madame.

Aussitôt que j'en ay eu l'occasion je n'ay pas laissé de faire à S. Altesse le Prince Electoral les compliments que Votre Altesse m'a fait la grâce de me commander. Mais par des raisons qu'il plaira à Votre Altesse d'apprendre de la rélation de Mr. de Grote nous avons concerté que je ne luy en dîsse pas encore trop, mais pourtant assez pour luy faire comprendre qu'il seroit fort bien reçû avec sa demande. Je ne luy ai donc dit, Madame, si non que Votre Altesse aussi bien que Monseigneur le Duc se trouvoient fort honoré de l'affection qu'il Leurs avoit voulu